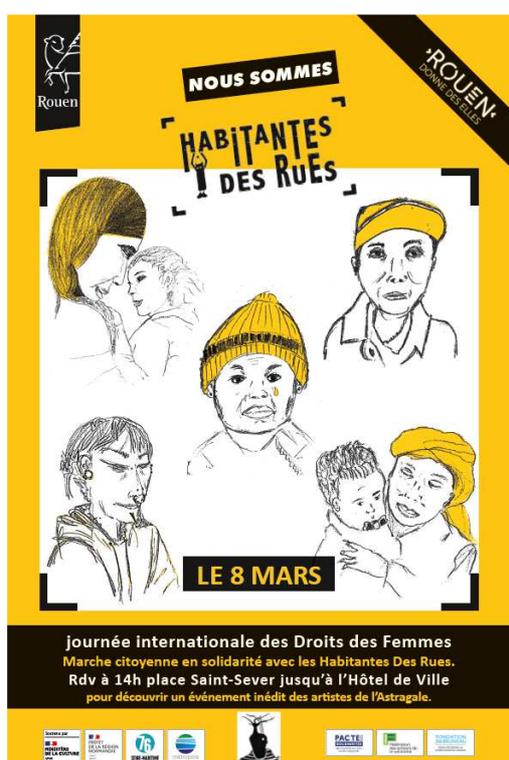


Vendredi 28 février 2025

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, mise en lumière des femmes à la rue avec une exposition « Habitantes des rues » dans la ville



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Rouen s'engage, depuis plusieurs années, à favoriser l'accès aux droits des habitants par une adaptation constante de ses outils. Si des actions en direction des personnes à la rue sont organisées, comme les maraudes culturelles et l'adaptation de l'accueil dans les bibliothèques rouennaises, le public en errance est, par définition, difficile à saisir. Lors de la Nuit de la Solidarité en 2023, il a été constaté que les femmes à la rue sont de plus en plus nombreuses et représentent 22% des personnes sans-abris à Rouen. A partir de ce constat et afin de les sortir de leur invisibilité, un projet d'action artistique et sociale « Habitantes des rues » est né et sera inauguré le 8 mars à 14H au départ de l'église Saint-Sever.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations : « *Habitantes des rues* » est un projet qui témoigne des violences et difficultés auxquelles font face les femmes à la rue et de leur force et résilience face à elles. A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, nous souhaitons donner la parole et un espace à celles qui sont les plus invisibilisées de notre espace public et politique. Notre combat pour l'égalité est en effet un combat pour toutes les femmes, et en particulier pour les plus vulnérables, qui ont elles aussi des messages forts à faire passer.

»

Genèse et objectifs du projet « Habitantes des rues » :

Lors de la Nuit de la Solidarité en 2023, un questionnaire remis aux femmes de la rue fait état d'une vulnérabilité accrue car elles sont confrontées, en plus des difficultés matérielles, à des violences qui les visent parce qu'elles sont des femmes. 62% d'entre elles ne se rendent pas aux maraudes la nuit. Globalement plus jeunes que les hommes à la rue, elles doivent faire face à des difficultés qui leur sont propres comme la précarité menstruelle, la santé sexuelle et reproductive, la maternité...

L'un des enjeux, suite l'enquête menée, a donc été de travailler sur la situation particulière des femmes sans domicile.

Le projet « **Habitantes des rues** » répond aux objectifs suivants :

- . permettre aux femmes de sortir de leur invisibilité (qu'elles entretiennent pour se protéger)
- . recueillir leur parole et leur témoignage
- . trouver des réponses à leurs besoins exprimés
- . sensibiliser les acteurs.rices de terrain à l'accompagnement de ces femmes
- . penser des prises en charge pluridisciplinaires
- . mettre en lumière la situation des femmes sans domicile auprès du grand public

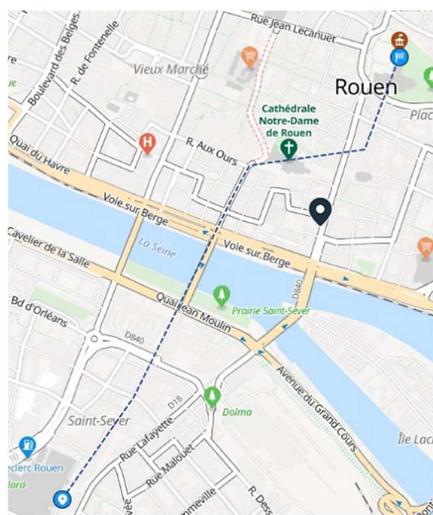
Descriptif de l'action :

“**Habitantes des rues**” est un projet d'action artistique et sociale qui se déroulera sur trois années.

Des ateliers avec les femmes sans domicile, initiés en octobre 2024, ont pris fin début janvier. Chaque production (dessins, témoignages enregistrés...) a été retravaillée par Nadia SAHALI et Poley LUARD, de la Compagnie l'Astragale, afin de proposer des affiches, qui ont été collées dans toute la ville. C'est ainsi que depuis une quinzaine de jours, Rouen est devenue le territoire de leur expression.

Profitant de la symbolique forte de la journée internationale des droits des femmes pour mettre en lumière les difficultés des habitantes des rues, le CCAS et la Ville de Rouen vous proposent de vous associer à ce projet.

**RDV le 8 mars à 14H à partir de l'église Saint-Sever
(arrivée prévue vers 16H sur le parvis de l'Hôtel de ville)**



À 16h, à l'arrivée de la marche citoyenne sur la place de l'Hôtel de Ville, la Compagnie l'Astragale réalisera une lecture de textes, en musique.

Cet évènement artistique sera suivi d'une rencontre des femmes sans domicile avec la municipalité afin qu'elles puissent exposer leur situation.